

En lisant les journaux populaires, je me demande qui l'on pend pour meurtre en réalité. Ce ne sont pas les riches, pas du tout. Quand un policier est assassiné par un criminel pendant qu'il exécute ses fonctions de gardien de la paix, nous ressentons tous à juste titre un sentiment de perte car, collectivement, nous en avons subi une.

Je vis dans une localité minière et depuis des années, nous savons que les sociétés ne se préoccupent pas de l'hygiène et de la sécurité au travail. En fait, des travailleurs sont même morts à la tâche. Toutefois, personne dans le pays n'a jamais poursuivi l'exploitant d'une société minière.

En réalité, la Commission fédérale de réforme du droit a publié des renseignements très intéressants dans son rapport du mois dernier. On peut y lire que les employeurs qui font risquer la mort ou des blessures graves aux employés doivent faire l'objet d'une nouvelle infraction de mise en danger. Les auteurs du rapport ont également signalé qu'au moins 3 600 Canadiens meurent chaque année d'un cancer dû à la pollution au travail. Travail Canada compte 175 inspecteurs de l'hygiène et de la sécurité pour tout le pays. Mais pouvez-vous imaginer que 3 000 personnes meurent dans notre pays chaque année parce qu'en fait, leur milieu de travail est dangereux?

● (2310)

Si je disais à ceux qui ont proposé cette motion que la peine capitale devrait être imposée aux grands patrons de certaines sociétés de ce pays qui font fi de la santé et de la sécurité des travailleurs, ils diraient immédiatement: «Doucement. Ce n'est pas destiné à ces gens-là. Ce sont de bons citoyens. Ils sont productifs. Ils apportent une contribution à la société.» Personne ne parle de ce genre d'homicide, monsieur le Président. Il me semble que ceux que les motionnaires veulent pendre, ce sont les membres de groupes minoritaires, les pauvres.

Si la Chambre des communes se prononçait ce soir en faveur du rétablissement de la peine capitale, de la pendaison, nous accepterions une culture de la violence; nous sombrerions dans la barbarie. Pour ma part, je ne contribuerai pas à faire descendre le Canada aussi bas par mon vote.

Si cette motion est adoptée, un comité sera chargé d'étudier la question de la peine capitale. Nous avons déjà passé bien du temps là-dessus depuis plusieurs mois. On aurait mieux fait d'essayer de trouver des moyens plus constructifs et plus progressistes de lutter contre le comportement violent, d'essayer d'enrayer la criminalité.

Certains de ceux qui comptent voter en faveur de cette motion ont dit qu'ils le faisaient parce que la majorité de leurs électeurs souhaitent le rétablissement de la peine capitale. Ces citoyens ont envoyé leurs représentants à Ottawa parce qu'ils les jugeaient intelligents et réfléchis. Ils les jugeaient capables de lire et de tirer des conclusions positives.

Certains députés font injure à leurs électeurs en assurant qu'ils voteront pour le rétablissement de la peine capitale, tout en se disant contre ce châtimeur, sous prétexte qu'ils doivent tenir compte de leur opinion. Agir ainsi est manquer à ses responsabilités de représentant élu dans une démocratie parlementaire.

Peine capitale

Nous ne sommes pas des délégués. S'il fallait pousser cet argument jusqu'à sa conclusion logique, nous n'adopterions pas du tout la même position sur la réforme fiscale et sur bien d'autres questions. Nous ne serions rien d'autre que des marionnettes. Nous nous tournerions vers les maisons de sondage pour leur confier des responsabilités qui sont nôtres uniquement, pour régler des problèmes de société, comme les programmes sociaux, la réforme fiscale et le libre-échange. On serait justifié de dire que les maisons de sondage sont les véritables législateurs du pays. Je sais que Percy Shelly a déjà dit que les poètes sont les véritables législateurs de l'univers. Mais c'est ridicule de prétendre que les maisons de sondage font les lois. Nous avons beau aimer Angus Reid par les temps qui courent, je ne voudrais pas lui confier une telle responsabilité.

Mais nous devons à nos concitoyens de faire le tour d'une question. Nous avons le devoir de tout lire sur cette question, et ensuite de prendre une décision intelligente à partir des renseignements que nous avons assimilés.

Au demeurant, nos électeurs sont beaucoup plus avisés que nous. Je dis aux députés qui prétendent devoir voter au gré de l'opinion populaire: haut les coeurs vous qui vous cachez derrière les sondages. Si ce sont les prochaines élections qui vous tracassent, sachez bien que 73 p. 100 des citoyens ne retiendront pas contre vous votre vote sur la peine capitale. Je sais que ce n'est qu'un sondage, mais cela indique certainement très clairement que nos électeurs sont très sages, qu'ils comprennent très bien le système.

J'ai dit, monsieur le Président, que nous avons deux possibilités. En avançant nous arrivons à une fourche. Nous pouvons prendre la direction du Chili, de l'Iran et de l'Union soviétique—des sociétés qui ne sont pas célèbres pour leur respect des droits de la personne, des sociétés qui ne sont pas connues pour leurs façons progressistes de régler les comportements violents. Nous pouvons suivre cette voie. Mais je ne suis pas prêt à suivre dans cette direction les auteurs de la motion. Je ne suis pas prêt à cela parce qu'il y a une meilleure voie, une qui donne une plus grande sécurité. C'est la voie vers une façon plus éclairée de traiter les comportements violents.

On a présenté récemment un livre blanc sur la défense qui prévoit des dépenses de 200 milliards sur une période de 20 ans, et il est certain que la défense de notre pays est une entreprise légitime. Mais combien dépensons-nous pour le défendre de l'intérieur? Quelle partie de notre produit national brut sommes-nous prêts à accorder à une étude sur la relation de cause à effet entre la pauvreté et la violence, entre le chômage et la modification du comportement? Sommes-nous prêts à dépenser une plus grande partie de notre produit national brut à défendre la nature même de notre démocratie? La réponse est non. Ce n'est pas quelque chose dont nous parlons ici, mais ne vous en faites pas, on peut trouver 200 milliards pour les militaires.

Je sais bien que c'est sur 20 ans, mais je n'ai encore jamais vu de prévisions semblables pour des études en sciences du comportement, que nous devrions entreprendre, ou des études nécessaires dans le domaine de l'enseignement. La réalité, c'est que l'on coupe dans ce domaine.